



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 avril 2016

Simplification : une démarche utile qui doit s'inscrire dans la durée

Thierry Mandon, Secrétaire d'Etat en charge l'Enseignement Supérieur et de la Recherche annonçait aujourd'hui **les "50 premières mesures de simplification pour l'enseignement supérieur et la recherche"** qui font suite à près de six mois de concertations. Ces propositions prennent la forme de **quatre axes : conditions d'études ; carrière ; recherche et établissements.**

Parmi ces 50 premières mesures, plusieurs éléments tendent à faciliter les démarches des étudiants, notamment via **la volonté d'étoffer les possibilités offertes par le portail national etudiant.gouv.fr** : accès aux bourses, simulation de droits ou le développement des réseaux d'information à la fois physique et numérique par le biais de l'Espace Numérique de Travail (ENT).

La FAGE tient à saluer la mise en oeuvre d'une de quelques unes de ses propositions fortes, et en particulier celle du **guichet unique multi-services qui permettra aux étudiants et plus spécifiquement aux étudiants internationaux d'avoir accès aux différents services en lien avec l'Université directement sur leurs campus.** A l'heure où l'Université se doit de s'inscrire dans son territoire de manière pérenne, ce service mis en place dès la rentrée 2016 permettra de **faciliter la vie quotidienne de l'ensemble des usagers de l'ESR.**

La FAGE, lors des consultations, a insisté sur la nécessité de mettre en oeuvre une politique ambitieuse de réforme pour l'enseignement supérieur dont la simplification ne doit être qu'un des outils. Si ces premières mesures vont en effet faciliter la vie des étudiants, notamment au regard des démarches administratives, **la FAGE tient à réaffirmer qu'améliorer durablement et substantiellement le quotidien des étudiants passe à la fois par la simplification, l'investissement et la réforme !**

Aussi, la FAGE attend du ministère qu'il s'investisse avec volontarisme pour **rendre possible l'aboutissement de la réforme du master, et l'expérimentation dans des conditions optimales du contrôle continu intégral.** De plus, la FAGE restera attentive à ce qu'à la rentrée, le gouvernement prenne les décisions budgétaires qui s'imposent pour répondre au défis de la démocratisation de l'Enseignement Supérieur.

contacts presse

Sophie Boury
Attachée de presse de la FAGE
06 75 33 79 30
sophie.boury@fage.org

Alexandre Leroy
Président de la FAGE
06 86 63 41 44
president@fage.org

5 rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNQUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP